



Circulaire n° 3686
Domaine : Personnel

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Séminaires régionaux au sujet du reclassement de certains agents communaux dans le cadre de la réforme dans la Fonction Publique de l'année 2017.

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance des autorités communales que le Ministère de l'Intérieur, le SYVICOL et les organisations syndicales représentées au sein de la commission centrale, ont institué un groupe de guidance, chargé d'analyser les besoins en conseil et d'encadrement des entités communales dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme dans la Fonction publique communale de l'année 2017 et d'élaborer des mesures de formation en la matière.

Avec l'appui des partenaires précités, le ministère de l'Intérieur mettra en place les démarches suivantes:

- élaboration de circulaires ministérielles à adresser aux entités communales ;
- organisation de séminaires régionaux au sujet de différentes mesures de la réforme ;
- mise à disposition aux autorités communales de formations condensées sous forme d'outils audiovisuels.

Dans une première phase, le thème « reclassement de certains agents communaux », dont l'introduction remonte au 1^{er} septembre 2017, sera traité plus en détail.

La circulaire n°3668 du 15 février 2019 concernant le reclassement de certaines carrières de fonctionnaires et employés communaux a fourni aux autorités communales des explications théoriques et pratiques quant aux modalités du reclassement visé.

Des séminaires régionaux portant sur le reclassement seront organisés en collaboration avec le SYVICOL aux lieux et dates suivants :

Dates	Horaire	Communes	Adresses
Lundi, le 15 avril 2019	9h-12h	Mersch	Salle Nic Welter 14, Place de l'Eglise L-7533 Mersch
Mercredi, le 17 avril 2019	9h-12h	Niederanven	Al Schoul 6, rue Principale L-6988 Hostert
Mardi, le 23 avril 2019	9h-12h	Mondercange	Centre culturel Beim Nèssert 14, rue de Schiffflange L-3316 Bergem
Lundi, le 29 avril 2019	9h-12h	Clervaux	Cube 512 1-3 Driicht L-9764 Marnach
Lundi, le 6 mai 2019	9h-12h	Hesperange	Centre Nicolas Braun 474, Route de Thionville L-5886 Alzingen

Lors des séminaires, les formateurs exposeront les modalités d'application du reclassement ainsi que des cas pratiques. Des exemples précis de reclassement à opérer au sein d'entités communales dont relèvent les participants, pourront également être examinés.

Vu le nombre restreint de places disponibles lors des différents séminaires, la participation est réservée aux agents communaux en charge de la gestion du personnel et de préférence à une personne par entité communale.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire en suivant ce lien : www.syvicol.lu/inscription

Afin de permettre aux participants de se préparer aux séminaires visés, un clip vidéo portant sur le reclassement, pourra être consulté à partir du 8 avril 2019 sur le site internet du ministère de l'Intérieur (mint.gouvernement.lu).

Pour toutes informations et explications complémentaires, les fonctionnaires suivants du Ministère de l'Intérieur sont à votre disposition.

M. Jean-Lou Hildgen	tél. 247-84611 ; jean-lou.hildgen@mi.etat.lu
M. Marc Léonard	tél. 247-74625 ; marc.leonard@mi.etat.lu
Mme Pascale Breyer	tél. 247-84622 ; pascale.breyer@mi.etat.lu
M. Guy Lindé	tél. 247-84685 ; guy.linde@mi.etat.lu
Mme Françoise Schmit	tél. 247-74624 ; francoise.schmit@mi.etat.lu

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur


Taina BOFFERDING